

NEWSLETTER JUIN 2019

NOTRE WORKSHOP DU 16 AVRIL 2019

« Local content dans le secteur minier : quels indicateurs de performance ? »

Rapport de l'atelier organisé par la Chambre de Commerce Suisse-R.D.C en collaboration avec l'Ambassade Suisse en RDC à Kinshasa, le 16 avril 2019.

Principaux intervenants et objectif de l'atelier

Sur le thème de local content dans le secteur minier en RDC, la CCSC avait convié les panelistes de renom pour une journée de réflexion sous la modération de son président, Emile Osumba – Chambre de Commerce Suisse-RDC. On prit part à cet atelier, Alexy Kayembe (conseiller spécial du chef de l'État en charge des infrastructures, John Kanyoni (Vice-président Chambre des Mines, opérateur minier) et Guy-Robert Lukama (Opérateur minier). S.E. Mme Siri Walt, Ambassadeur de Suisse en RDC, a fait une petite allocution sur l'importance cette thématique comme vecteur de croissance pour la RDC.

L'objectif de l'atelier était de définir des indicateurs clés de performance (KPI) pour promouvoir le local content en lien avec le secteur d'extraction minière en RDC. Quatre indicateurs ont été identifiés et commentés par l'audience composée de représentants du secteur minier, associatif, financier et certains politiques.

Axes d'approche du local content

Les spécialistes ont expliqué à l'assistance les concepts clés et ont exposé les trois axes permettant de définir le local content. En premier lieu, l'axe entreprise : celui-ci permet d'identifier quelle est la part locale (en quantité ou pourcentage) de personnes, de biens et de services employés par une entreprise étrangère. Ensuite l'axe communauté : indique la participation locale dans l'entreprise via une prise de participation (actionnariat), le financement d'initiatives locales ou par l'adhésion des nationaux à un plan social. Enfin, l'axe économique : renseigne sur la participation des entreprises locales dans la création de la chaîne des valeurs via la fourniture de biens ou des prestations de services.

Principales suggestions et pistes

A l'issue de la journée, quatre principales suggestions et des pistes ont été présentées à l'assistance. Il s'agit de l'Actionnariat congolais, du Pourcentage d'employés congolais, des Biens & Services et de l'Impact local.

- A. Actionnariat congolais. Très important d'avoir des actionnaires congolais. La loi doit-elle fixer une participation minimale, voire majoritaire ? Le code minier fixe un minimum de 10%. Une participation sans droit de vote n'a aucun poids, il faut un réel droit de vote. La participation de l'actionnariat indigène devrait augmenter au fil du temps (dépendance avec un transfert de technologie). Cela devait assurer un financement sécurisé. Et aussi, un système transparent.
- B. Pourcentage d'employés congolais. Il est essentiel que le personnel soit congolais dans une large mesure. La répartition doit être bottom up/top down dans tous les postes (direction, management, ouvriers). La loi prévoit déjà un taux de 50% d'employés congolais et la Direction RH est obligatoirement confiée à un congolais mais ça ne suffit pas. Comment faire pour ne pas associer le «Local content» au nationalisme ? Il faut éviter les expériences de la zaïrianisation ou du black empowerment en Afrique du Sud, les résultats n'ont pas été au rendez-vous. Le Local content doit impérativement être vu comme le catalyseur de l'essor des PME, il doit créer et stimuler un climat d'affaires favorable à celles-ci. Elles viendront essentiellement en amont des activités extractives pour bénéficier de toute la chaîne de valeur
- C. Biens & Services. Il s'est dégagé la nécessité d'investir dans les infrastructures (transports, énergie). La distribution de produits est possible uniquement si l'infrastructure est disponible. Il est primordial d'inciter la mise en place d'infrastructure intégrée et responsable (opérateurs miniers, et étatiques). De même, il est important de mettre en place des pratiques claires en matière de surveillance qualité, prix, égalité des chances (qui doit jouer ce rôle ; état, provinces, opérateurs économiques, organe indépendant?). Un investissement dans l'éducation et la formation professionnelle permettra de stimuler le transfert de technologie pour permettre aux PME locales de graduellement couvrir toute la chaîne de valeur minière.
- D. Impact local. Il y a nécessité de coordonner les actions des entreprises étrangères avec les communautés locales, le soutien est primordial. Penser en termes d'effet multiplicateur (quelle stratégie mettre en place ?). L'entreprise a une responsabilité d'intégrer la dimension du local content dans sa stratégie. Les dividendes doivent être partagés – éthique et transparence. Création de situations «win-win» : combiner RSE et local content comme priorité. Importance du rôle de l'État dans la définition de l'impact communautaire ? Il faut une matrice nationale, créer le cadre légal, un Template pour stimuler les bonnes incitations. Monitoring- suivi de l'impact local, il faut de vrais KPI (qui

doivent jouer ce rôle ?)Adaptation à différents environnements : rural ou urbain- la définition des impacts doit tenir compte de ces composantes.

Prochaine étape

Ce rapport servira également de base aux prochains ateliers techniques que la Chambre de Commerce organisera sur cette thématique. A cet effet, afin de matérialiser ces différentes réflexions, les pistes suivantes peuvent être proposées tant au niveau des opérateurs privés que des institutions publiques congolaises:

- i) Instruments législatifs : mise en place de mesures réglementaires (hard/soft policies) favorisant le local content (national, provincial,)
- ii) Clauses contractuelles : inciter les opérateurs étrangers à intégrer des clauses contractuelles favorisant le local content
- iii) Concertation opérateurs privés-publics : importance des structures de lobbying ; intégration du local content dans la roadmap de la Fédération des Entreprises Congolaise (Chambre des Mines), plateforme de dialogue ANAPI
- iv) Organisme de contrôle : Mise en place d'un organisme de control Independent (multisectoriel) avec des représentants du secteur public et privé.

Chambre de Commerce Suisse RD Congo et Ambassade Suisse en RDC